PAYS DE LA LOIRE

Élections 2022, l'abstention gagne du terrain

Insee Flash Pays de la Loire • n° 130 • Novembre 2022

En 2022, 2,7 millions de Ligériens sont inscrits sur des listes électorales. Parmi eux, 73 % se sont déplacés aux deux tours pour l'élection présidentielle d'avril et 41 % pour les élections législatives de juin. L'abstention systématique progresse et atteint 16 % des inscrits. Le vote intermittent recule entre 2017 et 2022, mais reste le mode d'expression électorale principal. Les trois quarts des personnes de 18 à 24 ans ont exprimé leur voix au moins une fois en 2022.

Pour les scrutins de 2022, 2,7 millions de personnes résidant dans les Pays de la Loire sont inscrites sur les listes électorales. Avec 93 % d'inscrits chez les personnes de 18 ans ou plus, la région se place au 5e rang en France métropolitaine.

L'abstention systématique progresse

Dans la région, l'**abstention systématique** augmente de 5 points en comparaison à 2017 ▶ figure 1. Après avoir connu la plus faible abstention des régions en 2017 (11 %), les Pays de la Loire se placent au milieu du tableau avec un taux d'abstention dans la moyenne (16 %) en 2022.

Pour autant, le **vote intermittent** reste le mode d'expression principal même s'il s'atténue de 7 points par rapport à 2017. Ce comportement électoral couvre beaucoup de combinaisons différentes. Ainsi, ne se déplacer que pour une seule élection, ou pour un seul tour par élection semble s'installer dans les habitudes.

Le **vote systématique**, quant à lui, a gagné 2 points : les Pays de la Loire restent dans le top 3 juste derrière les autres régions de l'ouest (Bretagne et Nouvelle-Aquitaine).

La présidentielle capte plus d'électeurs que les législatives

Près d'un électeur sur cinq a voté uniquement aux deux tours de l'élection présidentielle ▶ figure 2. L'abstention systématique aux législatives, combinée au vote à un seul ou aux deux tours de la présidentielle, représente plus de la moitié des votes intermittents.

Pour la présidentielle d'avril, l'abstention est à 16 % pour les deux scrutins et le vote systématique à 73 %. Cela place la région au deuxième rang, derrière la Nouvelle-Aquitaine, pour le vote systématique. Les Pays de la Loire ont le taux de vote le plus bas, pour le seul second tour des présidentielles (5 %).

Pour les élections législatives en juin, la région des Pays de la Loire se situe au troisième rang du vote systématique (41 %) après la Nouvelle-Aquitaine et la Bretagne. La région est aussi à la troisième place de l'abstention systématique (40 %) derrière ces mêmes régions.

▶ 1. Comportements de vote pour tous les scrutins dans les Pays de la Loire entre 2002 et 2022

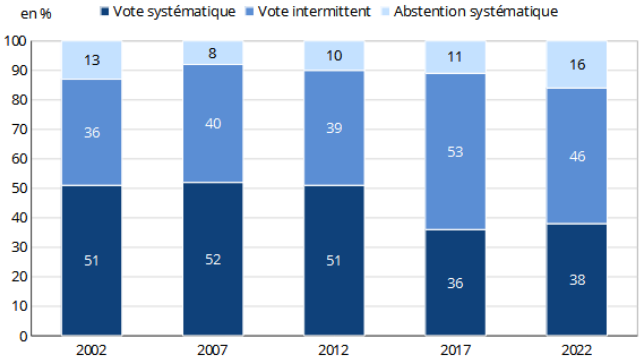

Champ : personnes résidant dans les Pays de la Loire et inscrites sur les listes électorales.
Source : Insee, enquêtes sur la participation électorale de 2002 à 2022.

Les 18 à 24 ans ont plus souvent exprimé leur voix que les 25 à 39 ans

Le comportement électoral varie selon l'âge ▶ figure 3. Parmi les jeunes de 18 à 24 ans, peu sont absents des listes (3 %) grâce à leur inscription automatique à 18 ans, dès lors qu'ils ont effectué leur recensement citoyen. Les trois quarts ont exprimé leur voix au moins une fois en 2022. *A contrario*, parmi les personnes âgées de 25 à 39 ans, 10 % ne sont pas inscrits sur

les listes électorales et les deux tiers se sont déplacés au moins une fois pour voter.

Les 40 à 79 ans ont une voix bien plus présente aux élections de 2022 que toutes les autres tranches d'âge. À partir de 80 ans, les difficultés d'accès aux bureaux de vote ou à la procuration écartent des urnes une personne sur trois.

▶ 2. Participation électorale par scrutin dans les Pays de la Loire en 2022

☒ vote ⦸ abstention

Élection présidentielle		Élections législatives		Part des inscrits en 2022
1er tour : 10 avril	2e tour : 24 avril	1er tour : 12 juin	2e tour : 19 juin	en %
Abstention systématique				
⦸	⦸	⦸	⦸	16
Vote intermittent				
☒	☒	⦸	⦸	19
☒	☒	☒	⦸	9
☒	☒	⦸	☒	7
☒	⦸	⦸	⦸	3
⦸	☒	⦸	⦸	3
Autres combinaisons de vote intermittent				5
Vote systématique				
☒	☒	☒	☒	38

Lecture : 19 % des inscrits ont participé aux deux tours de l'élection présidentielle en 2022 et à aucun tour des élections législatives.
Champ : personnes résidant dans les Pays de la Loire et inscrites sur les listes électorales.
Source : Insee, enquête sur la participation électorale 2022.

Outre l'âge, pour les personnes inscrites sur les listes électorales, d'autres caractéristiques socio-économiques semblent impacter le comportement de vote. Ainsi, une personne sur trois au chômage ou au foyer s'abstient, soit deux fois plus que le taux régional. De la même manière, l'abstention systématique est trois fois plus forte chez les personnes les moins diplômées (27 % d'abstention) par rapport aux plus diplômés (9 %). Ou encore, elle est près de 5 fois plus forte chez les inscrits aux revenus les plus faibles (28 %) que chez ceux aux revenus les plus élevés (6 %).
En outre, le vote intermittent est plus présent chez les hommes (47 %) que chez les femmes (44 %).

Perrine Bauer, Xavier Pétillon (Insee)

▶ Encadré – Plus de procurations données pour l'élection présidentielle

Lors des élections présidentielles et législatives de 2022, 161 400 inscrits des Pays de la Loire (6 %) ont été mandants (électeurs ayant donné procuration au moins une fois au cours des 4 scrutins). Symétriquement 191 600 personnes (7 %) ont été mandataires (personne qui reçoit la procuration pour voter). Ces procurations ont été utilisées pour 3 % des votes à la présidentielle et 2 % des votes aux législatives.

Les mandants comme les mandataires sont plus souvent cadres, diplômés de l'enseignement supérieur et ont un niveau de vie élevé. Même s'il a été simplifié, le processus de procuration reste complexe et peut tenir éloigné des personnes moins à l'aise avec les démarches administratives.

Les jeunes sont plus souvent mandants. En effet, ils sont fréquemment éloignés de leur lieu d'inscription en raison de leurs études ou de leur premier emploi. Les mandataires sont plus nombreux entre 50 et 69 ans.

Cette symétrie laisse supposer un lien parent-enfant entre un certain nombre de mandants et mandataires.

▶ 3. Comportements de vote pour tous les scrutins de 2022 par âge

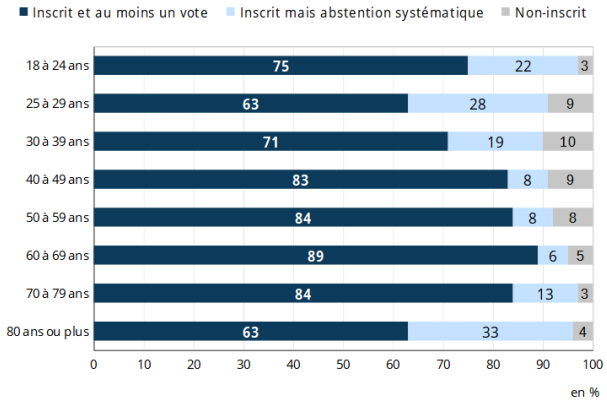

Lecture : parmi les 18 à 24 ans, 75 % ont voté au moins une fois en 2022, 22 % sont inscrits mais n'ont pas voté en 2022 et 3 % ne sont pas inscrits.
Champ : personnes résidant dans les Pays de la Loire.
Source : Insee, enquête sur la participation électorale 2022 et répertoire électoral unique (REU).

▶ Sources

L'**enquête sur la participation électorale** de 2022 porte sur le vote aux élections présidentielle et législatives de personnes résidant dans la région en 2020, en capacité de voter en 2022 et inscrites sur une liste électorale de France. Le champ de l'enquête sur la participation électorale est différent de celui du ministère de l'Intérieur qui ne compte que les inscrits sur une liste de la région, quelle que soit leur région de résidence.

Le **répertoire électoral unique** (REU) a été institué par la loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales et a été mis en œuvre à partir du 1er janvier 2019. Le REU a pour finalité la gestion du processus électoral et la fiabilisation des listes électorales. Sa gestion est confiée à l'Insee. Depuis le 1er janvier 2022, les procurations de vote sont également gérées dans le REU.

▶ Pour en savoir plus

- **Algava É., Bloch K.**, « Vingt ans de participation électorale : en 2022, les écarts selon l'âge et le diplôme continuent de se creuser », *Insee Première* n° 1929, novembre 2022.
- **Bloch K.,** « Élections présidentielle et législatives de 2022 : seul un tiers des électeurs a voté à tous les tours», *Insee Première* n° 1928, novembre 2022.
- **Téphan N.**, « 3,3 millions d'électeurs ont établi au moins une procuration pour les élections de 2022 », *Insee Focus* n° 273, août 2022.
- **Besnard S., Delhomme I.**, « Voter, une pratique moins systématique qu'avant », *Insee Flash Pays de la Loire* n° 73, octobre 2017.

▶ Définitions

L'**abstention systématique** désigne le comportement d'un électeur qui n'a participé à aucun des tours de scrutins organisés dans l'année (trois ou quatre suivant les circonscriptions en 2022).

Le **vote intermittent** regroupe les électeurs qui ont voté au moins une fois mais se sont abstenus à au moins un tour de l'un ou de l'autre scrutin.

Le **vote systématique** désigne le comportement électoral d'une personne qui a voté à tous les scrutins.

Insee Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401
44274 NANTES
Cedex 2

Directeur de la publication :
Arnaud Degorre

Rédactrice en chef :
Valérie Deroin

Bureau de presse :
02 40 41 75 89

ISSN 2275 – 9808
© Insee Pays de la Loire

www.insee.fr

@InseePdL